

**Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.**

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

1141

1 €

Solidarité avec les salariés d'Air France !

Le grand patronat, toujours plus dominateur et arrogant !

Toujours plus à droite, toujours plus pro-patronale : voilà la ligne suivie par le gouvernement prétendument socialiste.

Le ministre de l'Économie, Macron, a promulgué la loi qui a cassé les protections des salariés sur le travail du dimanche et les licenciements. Il multiplie les déclarations contre les fonctionnaires et les 35 heures. La prime de vie chère des fonctionnaires des DOM est aussi attaquée. Fort à propos, nos camarades de Mayotte, après une grève de plusieurs mois, ont pu arracher cette prime et donc inversé la tendance !

Le CICE (crédit impôt compétitivité-emploi) consiste à arroser les entreprises de milliards, sans aucun effet sur l'emploi. Les accords de compétitivité permettent aujourd'hui d'imposer une hausse du temps de travail avec baisse de salaire.

Le grand patronat a aujourd'hui le pouvoir total de faire exécuter par le gouvernement toutes ses volontés le plus vite possible. Hollande avait fait mine de lui demander des contreparties en termes d'emplois aux 80 milliards qu'il lui a versés. Gattaz, le patron des patrons, a dit non ! Aucune contrepartie ! Il faut encore casser toutes les dispositions qui, disent-ils, leur compliquent la tâche pour qu'ils puissent licencier sans entrave aucune. Comment, dans une telle situation, les grands patrons n'auraient-ils pas un sentiment d'impunité totale ? Un sentiment de domination de plus en plus fort ?

Dans les DOM, le dispositif de défiscalisation prévu par la LODEOM (Loi pour le Développement Économique des Outre-mer ; loi "Girardin" du gouvernement Chirac) a été prolongé. Le CICE 2016 plus favorable que celui de 2015 et d'autres allègements de charges sociales et fiscales continuent de tomber dans l'escarcelle des patrons et surtout des plus gros (plus d'un milliard d'euros pour les entreprises des DOM).

Les serviteurs politiques des gros capitalistes, Hollande et son gouvernement, servent la soupe au grand patronat de la "métropole" matin midi et soir. Leurs auxiliaires coloniaux, Lurel, Pau-Langevin, Chalus, Letchimy, Marie-Jeanne, Bernier, Michaux, Penchard, Petit, Monplaisir, suivis d'une kyrielle de maires et de notables avides de postes, ajoutent à cette soupe les épices, de bons os à moelle, de bons morceaux de viande grasse ! Et les patrons d'Outre-mer s'en délectent à souhait ! Oui, cette attitude de toute puissance patronale qui se manifeste en France est multipliée plusieurs fois dans les DOM par le coefficient colonial ! Et ce sentiment de domination se traduit par un regain de réactions colonialistes chez les grands patrons békés ! Un seul exemple parmi d'autres : les riches Békés Jean et Martin Huyghues Despointes, assis sur une fortune de plus de 130 millions d'euros, n'hésitent pas à faire condamner la CGTG à payer plus de 50 000 euros pour avoir déclaré qu'ils avaient fait fortune par leurs ascendants sur l'exploitation des esclaves ! Ce qui est pourtant vrai ! D'autres exploiters, non membres forcément de la caste békée, mais bien membres de celle des grands patrons, ceux des hôtels Manganao en Guadeloupe, de l'hôtel Marouba club et de l'Hôtel Club des Trois-Îlets en Martinique ont fermé leurs portes, mettant en tout plus de 200 travailleurs au chômage. Et ils l'ont fait après avoir reçu des centaines de milliers d'euros de subventions de la région Guadeloupe et de Martinique ! Les conseils régionaux continuent encore d'arroser d'autres hôtels de subventions !

Pendant que les patrons accroissent leurs profits et leurs subventions, les services publics se dégradent à la vitesse grand V ainsi que le niveau de vie général des classes populaires. Si les grands patrons sont assurés de l'impunité générale et du service des politiciens, c'est donc aux travailleurs de préparer les luttes. Il faut interdire les licenciements, faire en sorte qu'au moins une partie des profits patronaux soient récupérés pour l'emploi, pour l'augmentation des salaires et l'élévation du niveau de vie général des classes populaires !



Le DRH déshabillé !

A Combat Ouvrier, nous nous associons totalement au communiqué de soutien aux salariés d'Air France publié par notre camarade de Lutte Ouvrière, Nathalie Arthaud, porte parole de Lutte Ouvrière et candidate aux dernières élections présidentielles en France. Nous nous associons aussi aux camarades d'Air France Guadeloupe qui se sont mobilisés hier lundi 5 octobre devant les locaux de la Direction Régionale à la Jaille à Baie-Mahault.

Citation :

"Je tiens à exprimer tout mon soutien aux travailleurs en lutte chez Air France, révoltés par l'annonce de 2900 licenciements dans leur entreprise.

Les images des dirigeants d'Air France fuyant le Comité d'entreprise, chemises déchirées, montrent que la colère a explosé. Mais que croyaient-ils ? Que les salariés d'Air France allaient tranquillement se laisser mettre dehors, aller pointer à pôle emploi et après aux restos du cœur, sans rien dire, sans crier leur colère ?

Les salariés d'Air France, que ce soient les personnels au sol, les hôtesses ou stewards ou les pilotes, ont déjà fait de lourds sacrifices, des sacrifices sur leur

salaire et des sacrifices sur leurs conditions de travail. Et voilà que le chantage à la faillite de l'entreprise continue ! Voilà qu'ils sont maintenant menacés de payer de leur emploi la course aux profits de leur direction !

Macron et Valls ont eu des mots très durs pour condamner les salariés et aucun pour s'inquiéter de la violence faite à ceux qui risquent d'être précipités dans le chômage, dans un pays qui compte 6 millions de chômeurs. Depuis le début ils expriment leur total soutien aux licenciés d'Air France. Ils montrent ainsi une fois de plus qu'ils sont corps et âme dans le camp du patronat.

Alors oui les salariés d'Air France ont de quoi être en colère !»

Nathalie Arthaud

(Fin de citation)

AIR FRANCE Guadeloupe. : «PERFORM 2020», APRÈS «TRANSFORM 2015», ÇA FAIT BEAUCOUP...

(Extraits du bulletin de Combat Ouvrier «Écho de l'aéroport»)

Tout comme les collègues de France, le personnel de Guadeloupe est très attentif à ce qui se passe entre la direction et les syndicats de pilotes à propos de «Perform 2020». Après «Transform 2015», c'est une nouvelle offensive de la direction pour réduire les coûts sur le dos du personnel.

«Transform 2015» a vu la mise en place de deux PDV (plans de départs volontaires), dont l'un a abouti à la suppression de plus de 5000 emplois, le second à celle de 2800 postes.

En Guadeloupe, le premier plan



Mobilisation à Air France

n'avait pas recueilli assez de «candidats» selon la direction, mais le second a vu plus de demandes que prévu, beaucoup préférant partir que rester dans l'incertitude.

Malgré tous ces départs, c'est encore sur le dos des personnels que la direction veut faire des économies. Elle demande aux pilotes et aux PNC (personnel navigant commercial) de faire près de 20% d'heures de vol supplémentaires, sans aucune compensation.

On agite une carotte : 100 millions d'euros à distribuer en 2017, et une éventuelle embauche de pilotes, si les objectifs sont atteints...

En cas de refus, menace de diminution de 10% des longs courriers, et des licenciements secs.

Le personnel et aussi la majorité des syndicats se préparaient à réagir le 6 octobre, jour du comité central d'entreprise, tout comme en France.

C'est donc une bonne chose qu'en même temps que la forte mobilisation de leurs camarades de France, il y ait eu une vingtaine de collègues mobilisés. Ce n'était pas certes une majorité d'employés. Mais cette vingtaine là s'est fait entendre et elle a eu raison.

RÉUNION PUBLIQUE :

**Face au pouvoir du grand capital
Face au regain de colonialisme des riches Békés
Face à leurs serviteurs politiques en France
et leurs auxiliaires zélés en Guadeloupe,
le camp des travailleurs avec Jean Marie Nomertin
et la liste Combat Ouvrier
aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains s'exprimera**

**Vendredi 16 octobre 2015 à Capesterre-Belle-Eau, section Cayenne,
à 19h au local de Combat Ouvrier !**

Venez nombreux !

Mobilisation de LA CGTG contre la répression



Les dirigeants de la CGTG ont rassemblé leurs militants pour défendre l'organisation syndicale ce mardi 06 octobre. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour dire non à la justice coloniale qui a condamné la CGTG par deux fois, pour avoir écrit que Jean et Martin Huyghues Despointes ont fait toute leur fortune sur l'esclavage, la traite négrière et l'esclavage salarié. L'audience du tribunal d'instance avait pour but, à la demande de la CGTG, de statuer sur l'étalement des sommes réclamées par la justice à la centrale syndicale et à l'un de ses délégués de Milenis. En première instance, le syndicat et

deux dirigeants du syndicat de carrefour Milenis avaient dû verser plus de 15 000 € à Despointes. La cour d'appel a non seulement confirmé cette condamnation mais aussi aggravé la peine. Au total, la CGTG a été condamnée à verser plus de 53 000 € aux Despointes. À l'audience, le secrétaire général de la CGTG a dénoncé la nouvelle saisie

opérée pendant les vacances, en août, sur les comptes tant de la confédération que sur celui d'un des deux délégués, qui se monte à plus de 37 000 €.

Ces montants astronomiques sont purement et simplement destinés à asphyxier financièrement l'organisation syndicale. La CGTG, organisation syndicale de lutte, gêne le patronat, en particulier le grand patronat représenté par les Békés. A Milenis, le tract incriminé par la justice a été écrit lors d'une lutte contre un plan de licenciement de 28 salariés. La CGTG avait alors, seule contre tous les autres syndicats de l'entreprise, combattu ce plan.

Après une expertise des comptes du CE, les Despointes avaient été condamnés à verser 3000 € de dommages et intérêts à celui-ci. Les salariés, à qui le patron faisait croire que l'entreprise était en difficulté, avaient eu la preuve, à travers l'expertise, qu'il n'en était rien. Bien au contraire, l'action résolue des élus de la CGTG avait obligé le patron à verser un arriéré au titre de la participation à l'ensemble des employés. C'est donc bien en répression contre la CGTG que les Despointes ont entrepris de la faire condamner et de la faire taire. S'appuyant sur une jurisprudence la juge a déclaré qu'il était difficile d'ordonner l'étalement de sommes qui ont déjà été saisies par les Despointes. Elle a demandé à l'avocat des Despointes si ces derniers consentaient à prendre un accord avec le syndicat pour étaler les sommes, ce qu'il a refusé. La décision du juge a été mise en délibéré au 10 novembre 2015. La CGTG en appelle à la solidarité financière à travers une souscription et une mobilisation dans les entreprises au début du mois de novembre.

Guadeloupe

Procès Nicolas Chaulet : Une relaxe déguisée ?

Le 2 octobre, le Béké Nicolas Chaulet a été condamné à trois mois de prison ferme, un stage de citoyenneté et 1 500 euros d'amende pour des injures racistes, «*Sale nègre ! Fils de pute ! Esclave ! Fils de vieille négresse !*» et pour la dégradation de matériel. En le condamnant à suivre un stage de citoyenneté, la juge s'assure déjà que le Béké ne mettra pas les pieds en prison. En effet ces stages sont utilisés comme une alternative à l'emprisonnement des condamnés. Nicolas Chaulet devra aussi verser à Frédéric Augustin, la victime, 2 900 euros pour la dégradation de son véhicule et 5 000 euros pour le préjudice moral.

La justice coloniale a mis les grands moyens pour réduire la peine de l'indéfendable Nicolas Chaulet. Durant l'audience le substitut du procureur avait requis un an de prison ferme. Le lendemain, le procureur général, pourtant absent du procès, publiait un démenti prétendant que les avocats et la presse avaient mal entendu la réquisition, qui se limitait à un mois ferme et non à un an. Les avocats de la victime ont protesté contre ce coup de théâtre. Dans son jugement du 2 octobre, pour réduire la sentence, la juge a pris le soin de relaxer Nicolas Chaulet sur les faits de vol de matériel. La juge a aussi refusé de prendre en compte le régime

de sursis sous lequel il était. En effet, ce Béké avait déjà écopé d'une peine de six mois de prison avec sursis pour coups et blessures sur sa compagne. C'est la première fois qu'un Béké est condamné à de la prison ferme pour des insultes racistes ! Oh scandale dira-t-on dans une certaine bourgeoisie créole ! Mais la justice coloniale au service des Blancs riches et dominateurs a sorti de son chapeau «*un stage de citoyenneté*» pour protéger Chaulet de la prison. Comme si un «*stage*» allait faire changer un rejeton de cette caste békée connue pour sa soif de richesse, son racisme, et son arrogance !

Martinique

Manifestations des professeurs et élèves du LP Dillon

Le vendredi 25 septembre 2015, les personnels du LP (lycée professionnel) Dillon à Fort-de-France se sont mobilisés pour exiger l'affectation IMMÉDIATE d'une enseignante sur un poste... vacant. En effet, depuis le début de l'année scolaire, 75 élèves de trois classes sont privés d'enseignement faute de professeur. Cette mobilisation est intervenue suite à la décision prise en assemblée générale convoquée la veille (le jeudi 24) par la section CGTM Éducation de l'établissement. Victimes de cette situation qui les pénalise, les élèves en ont profité pour manifester également leur mécontentement.

Cette situation n'aurait jamais dû exister car un professeur est disponible, celle-là même qui exerçait dans l'établissement l'année dernière en qualité de stagiaire, après y avoir été contractuelle pendant des années. D'ailleurs, le 28 août, ce professeur avait été contactée par téléphone par le rectorat, qui l'avait informée qu'elle avait été affectée dans cet établissement à compter du 1^{er} septembre 2015, information confirmée le 4 septembre par l'inspecteur de la spécialité. Mais le ministère, qui se retranche derrière des

«textes» (concours national), persiste à vouloir l'affecter dans l'académie de Versailles (mouvement national) en qualité de professeur remplaçant, alors qu'au LP Dillon, un poste est toujours vacant. Personnels et élèves ont donc décidé de manifester leur ras-le-bol contre cette situation. Les élèves, équipés de banderoles, ont même quitté l'établissement pour manifester dans les rues de Dillon. Les images diffusées le soir lors des journaux télévisés ont permis de prendre conscience de l'ampleur et de la détermination, et des élèves et des enseignants.

Pour tenter de casser la mobilisation, le rectorat recruta en catastrophe le matin même du vendredi 25 un vacataire pour exercer au LP Dillon. En clair, le rectorat manœuvrait pour ne pas affecter l'enseignante. Car, comble de l'ignominie, un membre du staff de la rectrice avait auparavant proposé à l'enseignante de la garder sur le poste en question de Dillon en qualité de contractuelle, si elle renonçait au statut de PLP (professeur de lycée professionnel). Donc en échange d'une démission de l'Éducation Nationale.

Une réunion eut lieu en préfecture le 25 à 17h en

présence du préfet, de la rectrice, d'élus et de membres du Collectif des stagiaires mobilisés. La demande que 12 enseignants affectés hors de Martinique le soient dans cette académie a été faite. Refus des représentants de l'État. Leur seule concession fut de proposer une rencontre lundi 28 dans l'après-midi au rectorat pour étudier la situation des 12 néo titulaires au cas par cas.

La mobilisation s'est poursuivie le lundi 28 septembre. Comme le vendredi, aucun cours n'a été assuré. Lors de la rencontre du lundi 28 au rectorat, la rectrice tenta de gagner du temps en demandant des «*éléments nouveaux*» qui justifieraient le maintien en Martinique de ces enseignants. S'agissant du LP Dillon, elle reconnut que son administration avait été fautive et qu'elle se devait de trouver très rapidement une solution. Cela n'empêcha pas cette même rectrice de condamner l'action des 25 et 28 au LP Dillon en faisant référence à un soi-disant manque de «*déontologie*».

A l'heure où nous écrivons, rien n'est réglé et les enseignants restent mobilisés contre les aberrations et la mauvaise foi de leur administration.

Martinique

Communiqué à propos d'une phrase de notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud sur ATV

Notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud sur ATV le mardi 29 septembre dernier en parlant de la révolution de «*la Commune de Paris*» a dit qu'elle avait duré 100 ans. Tous les militants du mouvement ouvrier auront compris qu'elle voulait dire «*100 jours*». Cela dit, il est bon de faire cette mise au point, en particulier pour les jeunes camarades et tous ceux qui ne connaissent pas bien cette page des plus glorieuses du mouvement ouvrier.

La «*Commune de Paris*» fut la première expérience de prise du pouvoir par des ouvriers à Paris. Elle dura donc un peu plus de deux mois. 72 jours exactement, du 18 mars au 28 mai 1871. La répression de l'armée de la bourgeoisie fut impitoyable. Elle fit 30 000 morts dans les rangs des ouvriers et des insurgés

parisiens.

Mais cette première révolution avait démontré que des ouvriers pouvaient prendre le pouvoir à la place de la bourgeoisie. Elle servit d'exemple aux militants communistes révolutionnaires qui, avec Lénine et Trotsky, furent placés à la direction de la révolution d'octobre 1917 par la classe ouvrière russe insurgée. Ces derniers fondèrent le premier État ouvrier révolutionnaire communiste qui exista durant 6 ans. Ensuite, la clique stalinienne prit le pouvoir et évinça les révolutionnaires du pouvoir jusqu'à leur totale élimination physique au cours des années 1930. Lénine était mort de maladie en 1924. Puis Léon Trotsky, banni d'URSS par le pouvoir stalinien, fut assassiné sur ordre de Staline le 21 août 1940 à Mexico.

Martinique

Un patron voyou jette une tonne d'amiante dans la nature

La semaine dernière, plusieurs dizaines de sacs contenant des déchets amiantés ont été découverts en pleine nature sur un terrain du Vert-Pré dans la commune du Robert.

Une enquête des autorités a révélé que c'est une entreprise de désamiantage de bâtiments qui se débarrassait ainsi des déchets. Ses salariés travaillaient sans aucune protection contre l'amiante, sans dispositif de sécurité et surtout sans être déclarés. L'amiante est un matériau résistant et isolant utilisé pendant longtemps dans la construction de bâtiments et d'équipements, mais il est cancérigène. On estime qu'il a déjà causé à travers le monde la mort de dizaines de milliers de personnes surtout des travailleurs du bâtiment ayant été en contact direct et

prolongé avec des fibres d'amiante. Ils ont développé des maladies pulmonaires et des cancers des voies respiratoires et digestives.

Dans les années 1990, le scandale a éclaté en France quand la nocivité mortelle de l'amiante a été reconnue. C'est seulement en 1997 qu'il a été totalement interdit. Depuis, tous les bâtiments contenant de l'amiante doivent être décontaminés et les déchets retirés doivent subir un traitement spécifique.

Encore une fois, au nom du profit, un patron met délibérément en danger des ouvriers en les faisant travailler sans protection et sans sécurité ; en plus de menacer la santé des habitants en jetant plus d'une tonne de déchets contaminés dans la nature.

Guadeloupe

Collège du Moule : le Recteur défend un principal indéfendable

Dès le premier jour de classe, le 7 septembre, une élève de 6^e a été renvoyée parce que la direction de l'établissement trouvait ses jeans «*trop clairs*». Le principal, M. Duhamel, non content d'abuser de son pouvoir en bafouant la loi, avait aussi insulté la mère de la collégienne. Le rectorat, et notamment la conseillère du recteur Mme Lacémon, l'avait soutenu et demandé à la maman d'acheter un troisième jean. Celle-ci avait refusé de se laisser faire, et avait fini par obtenir gain de cause avec le soutien des jeunes du journal *Rebelle* !

Cette lamentable «*affaire des jeans*» aurait pu en rester là. Mais le principal Duhamel, encouragé par le soutien du Recteur, a alors orchestré une véritable vendetta contre la collégienne et sa mère. Pendant deux semaines, l'enfant a subi le harcèlement quotidien de certains élèves. Ces collégiens ont été couverts par la direction de l'établissement et ses relais, en particulier une conseillère d'éducation, Mme Confiant, qui punissait à chaque

fois la victime, mais pas les harceleurs.

Le 21 septembre, la situation est devenue dramatique. La collégienne et sa grande sœur ont été tabassées lors d'une altercation qui ressemblait fort à un guet-apens organisé par les chefs voyous du collège. Il a fallu une nouvelle mobilisation des jeunes de *Rebelle* !, appuyés par des camarades de Combat Ouvrier, pour arrêter la spirale de violence enclenchée par le principal.

Le recteur Galap est alors enfin sorti de son silence, pour annoncer qu'il recevrait la maman qui a subi tous ces abus. Finalement, M. Galap s'est défilé, et la rencontre n'a pas eu lieu. Le principal Duhamel, qui est connu pour avoir poursuivi un parent avec un sabre l'année dernière, est toujours en poste. D'autres chefs d'établissement sont du même type : sexistes, grossiers, violents, et voleurs. Faudra-t-il un nouveau drame pour que le recteur de Guadeloupe se décide enfin à agir contre ces brutes machistes qui dirigent des collèges et des lycées ?

Routes de Guadeloupe : La direction accepte de négocier pour éviter la grève

Le personnel technique et administratif de «Routes de Guadeloupe», l'organisme qui gère l'entretien du réseau routier, avait déposé un préavis de grève pour le lundi 28 septembre. Les agents dénoncent leurs conditions de travail concernant l'hygiène et la sécurité et le fait que la direction ne respecte pas le personnel et les droits syndicaux. Ils revendiquent un plan de formation et veulent que tous les postes vacants soient occupés. Déjà en juin dernier, le personnel s'était mobilisé devant le siège de Jarry pour discuter avec la Direction mais celle-ci ne les avait

pas reçus. Cette fois, pour éviter une grève, le directeur et le président de la Région Guadeloupe (dont dépend l'organisme) ont lancé des négociations avec les représentants du personnel. Les discussions se poursuivent mais la direction a demandé un délai de réflexion. Les salariés, eux, se disent vigilants et restent prêts à démarrer la grève si aucun accord n'est signé. Il a suffi que les salariés montrent les dents pour que la pression change de camp. Un exemple à suivre !

Échos des entreprises...

Guadeloupe

PAWOL A TRAVAYÈ BANNANN (Plantations en Lutte)

380€ DE PENSION DE RETRAITE PAR MOIS, UNE MISÈRE...

C'est la somme que reçoit un camarade retraité de chez F. Lignières, après avoir travaillé des années pour cet exploitateur et d'autres du même acabit. Et ils sont nombreux les travailleurs retraités de la banane à percevoir des retraites de misère. Et les raisons sont multiples...

...LE TRAVAIL AU NOIR...

Très répandu dans la banane. Les contrôles étant de plus en plus rares, beaucoup de patrons en profitent. Mais de temps en temps, il y en a qui se font attraper. C'est ainsi que lors du mouvement des camarades de la SCA-Bois Debout en octobre-novembre dernier, un petit patron qui récupérait les bananes de Dormoy a été suivi par une inspectrice du travail jusque sur sa plantation. Ce qui lui permis de découvrir que ce patron avait des travailleurs non déclarés à la Sécu...Mais il y a en beaucoup d'autres.

...LE TRAVAIL NON PAYÉ...

Un autre vol très répandu dans la

banane, les heures supplémentaires non payées.

C'est ainsi par exemple qu'à la SCEA-Shangy, les horaires de travail affichés indiquent : 6h-13h. Or les jours de coupe, certains camarades travaillent jusqu'à 17h et parfois 18h. Et ils ne reçoivent rien pour les heures supplémentaires. C'est le cas sur pratiquement toutes les plantations. Cela permet aux patrons de réduire les jours de travail, et de ne donner que 3 à 4 jours de travail par semaine au lieu de 5 sur certaines plantations...

Ce qui aura des répercussions sur le montant des pensions de retraite.

...TRAVAIL EN «ENVELOP BLAN»...

On demande à des camarades de venir travailler certains après-midi, et la paye n'est pas déclarée à la Sécu. En fait des heures supplémentaires non déclarées. Cette pratique a été combattue farouchement par la CGTG-Banane et elle a presque disparu. Mais il y a des travailleurs aujourd'hui à la retraite qui en subissent les conséquences.

Guadeloupe

ÉCHO DE PÔLE EMPLOI

ON REPARLE DU CONTRÔLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les annonces qui se succèdent sur la gestion des demandeurs d'emploi ne sont pas rassurantes. Ces jours ci les médias reparlent du contrôle des DE. Pour nous agents, c'est clair : nous aurons à gérer le mécontentement de ceux qui, contrôlés, viendront se plaindre à l'accueil ! Encore des agressions en perspective !

CHÔMAGE : LE GOUVERNEMENT FLIQUE LES CHÔMEURS

Pour tous ceux qui pointent à Pôle Emploi, en revanche, il y a toujours plus de papiers, de convocations, de contrôles en tout genre. Le gouvernement a même décidé d'embaucher 200 agents pour surveiller encore plus les chômeurs. Mais pourquoi ne pas embaucher des millions de travailleurs pour surveiller les infrastructures nécessaires à la population, améliorer les services publics, ceux de la santé, et les autres, faire les grands travaux pour améliorer le quotidien de tous ?

CONTRÔLER D'ACCORD, MAIS À QUAND LES EMPLOIS PÉRENNES ?

Ces histoires de contrôles des

demandeurs d'emploi qui viseraient à permettre aux chômeurs de longue durée de se reclasser, ne trompent aucun agent conscient. On voudrait bien «réveiller» les chômeurs qui n'y croient plus. Mais pour leur proposer quels emplois ? Les jobs qu'ils trouvent très bien sans nous, non merci !

LES CONTRÔLEURS SONT DÉJÀ NOMMÉS

Il semblerait que Jacques-Gustave ait d'ores et déjà nommé deux collègues au contrôle. En catimini, sans que le réseau en soit informé ! Comme d'habitude, ce qui le préoccupe c'est bien de satisfaire sa direction et gérer sa carrière et absolument pas de savoir quels effets auront ces nouvelles mesures sur les chômeurs et sur nous, les agents !

OU SONT PASSÉES LES INSTANCES DU PERSONNEL ?

Les médias ont même annoncé que les contrôleurs seront au nombre de deux dans les DOM, sauf à la Réunion où ils seront 5. Les élus du personnel ont-ils été consultés ? En tout cas, on dirait qu'ils n'avaient pas le choix du nombre de contrôleurs si toutefois la direction leur a demandé leur avis !

Martinique

Au centre hospitalier Maurice Despinoy (ex Colson), les grévistes se font respecter

Après 9 journées de grève du 22 septembre au jeudi 1^{er} octobre, les agents du centre hospitalier Maurice Despinoy ont pu faire reculer leur direction sur une partie des points de leur cahier de revendications. À partir du jeudi soir, les barrages ont été levés. Les négociations devraient continuer sur les autres points à compter du mardi 6 octobre. Pendant tous ces jours, les grévistes avaient installé des barrages aux entrées des sites de Mangot Vulcin et de Balata et se regroupaient en piquet de grève pour montrer leur détermination. Un service minimum était organisé par les grévistes. Que cela soit ceux de Colson ou ceux de Mangot Vulcin, les grévistes dénonçaient les mesures de la direction concernant les bonifications, mais aussi la lenteur des titularisations, le manque d'effectifs dans les services, les mauvaises conditions de travail et aussi le manque de matériel de base pour les soins des malades, y compris les médicaments.

Lors des négociations, l'intersyndicale CDMT-CGTM-CSTM-UGTM a exigé au

préalable le remboursement des deux jours de grève des 6 et 7 juillet, prélevés arbitrairement sur le salaire de certains agents, alors même que le mouvement avait été suspendu. En effet, les prélèvements concernaient surtout des agents en pointe dans le mouvement ou encore des collègues en congé annuel, ce qui a provoqué leur colère. Après six jours de blocage des négociations, la direction a fini par accepter de restituer ces jours indument prélevés et de reconsidérer le paiement des jours de grève sur la durée totale du mouvement. La direction a aussi accepté de suspendre la modification du calcul des bonifications pour les agents «promouvables» à un changement d'échelon. Avec ce changement des règles en place depuis de nombreuses années, elle voulait faire des économies. Mais les grévistes ont dit non ! Par ailleurs ces derniers ont refusé la fermeture de la cuisine sur le site de Balata, alors que 130 patients se trouvent toujours en soins sur ce site et que 200 agents y travaillent. Pour le site de Mangot Vulcin, les grévistes ont obtenu des

améliorations de la sécurité et des conditions de travail avec des clés supplémentaires. Ces dispositions gagnées facilitent maintenant le déplacement et la sécurité des agents entre les maisonnettes du site. Ils ont obtenu la réfection de deux chambres d'isolement saccagées depuis plusieurs mois, et un meilleur éclairage des parkings extérieurs. D'autres points restent à négocier et notamment la poursuite du plan de titularisation des agents contractuels dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire. Sur 1200 agents, plus de 300 ne sont toujours pas titularisés.

C'est dire que les négociations des prochains jours sont importantes.

Cependant, lors de la suspension de la grève les agents étaient satisfaits des premiers résultats de leur mouvement. De même ils étaient satisfaits de s'être fait respecter par l'ARS et la direction, car ces derniers sont toujours prompts à les sanctionner tout en les laissant travailler dans des conditions de plus en plus difficiles.

Martinique

26 salariés licenciés après la liquidation de l'hôtel Club de Trois Îlets

Le 23 septembre dernier après 18 mois de redressement judiciaire, l'Hôtel Club des Trois-Îlets a été mis en liquidation par le tribunal de commerce de Fort-de-France. Vingt six salariés se retrouvent à la rue.

L'hôtel de 77 chambres appartenait à la Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Ville du Lamentin (SEMAVIL) et la commercialisation se faisait par le Tour opérateur Club Héliades, qui lui, recherchait le profit maximum.

Cette liquidation intervient après celle de l'hôtel Marouba-Club au Carbet en mai 2015, qui avait entraîné le licenciement de 51 salariés.

Le gouvernement Hollande-Valls-Pau-Langevin continue de

gaver les entreprises avec l'argent du contribuable sous prétexte de soutien à l'emploi. Mais ceux qui profitent de cette manne, n'ont aucun scrupule à fermer les entreprises.

Après avoir perçu toutes sortes d'aides, les capitalistes du tourisme modifient leur stratégie et plient bagage comme ils l'entendent.

Pour défendre leurs revendications vitales, leur emploi, leur salaire, les travailleurs devront, par leur mobilisation massive arracher le droit au contrôle de ces capitalistes rapaces. Ils ont les moyens de savoir où ils mettent leur argent, à quel moment ils



opèrent leurs transferts d'activité, et alors de les empêcher de nuire. Vu les conséquences désastreuses de leur «changement de stratégie» pour les salariés qui sont ceux-là même qui créent les richesses, c'est bien le minimum.

Il s'agit d'un objectif vital que les travailleurs auront à mettre dans leur programme d'urgence de lutte contre le chômage.

Martinique

La colère des surveillants pénitentiaires de Ducos

Le jeudi 17 septembre dernier, les surveillants de la prison de Ducos, ont découvert à la suite d'une ronde 11 balles de pistolet 7,65. Pour eux, soit les armes sont déjà à l'intérieur et cachées quelque part, soit ces armes vont pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

Cette situation a été la goutte d'eau qui a fait éclater la colère du personnel du centre. Le 30 septembre dernier, ils sont entrés en action. Ils ont érigé un barrage devant la prison pour exiger notamment une fouille complète et générale de l'établissement. Un surveillant interviewé par un journaliste déclarait : «Chaque jour, lorsque je vais travailler, ma famille est inquiète, car elle ne sait pas si je vais revenir vivant en fin de journée».

En effet, cela fait plusieurs années que les surveillants pénitentiaires de Ducos alertent les autorités gouvernementales et les autorités locales sur la situation catastrophique dont ils sont victimes. Mais ces autorités

tardent à prendre les décisions qui s'imposent. Conséquence, les agressions physiques contre les personnels pénitentiaires se multiplient, mais aussi entre les détenus eux-mêmes. Les surveillants dénoncent régulièrement les mauvaises conditions carcérales, la vétusté des locaux, conditions qui sont inacceptables en termes d'hygiène et de sécurité.

Cette prison construite en 1996 et dotée d'une capacité de 570 places héberge plus de 1 000 détenus. A tel point qu'on comptabilise plus d'une centaine de matelas au sol, ce qui rend le travail des surveillants plus difficile. Cette surpopulation entraîne aussi des bagarres au quotidien, et des facilités pour faire circuler de la drogue, ou d'autres produits ou objets illicites.

Mais cette situation déplorable dans laquelle nous vivons actuellement est un phénomène social. Les différents gouvernements qui se sont succédé et la Garde des sceaux,

Mme Taubira, sont bien incapables de résoudre ce problème. Plus de 60% des jeunes sont sans emploi et sont laissés pour compte. Toute la population le constate et voit cette jeunesse au chômage errer toute la journée, assise au bord de la route, dans des quartiers. Résultat, ils finissent par devenir des délinquants, excités et de plus en plus dangereux. Et pour avoir de l'argent pour survivre, ils s'adonnent à toutes sortes de trafics et finissent par s'y habituer. Pendant ce temps, des patrons, soutenus par les dirigeants politiques locaux, continuent de s'enrichir sur le dos des travailleurs, et souvent sur le dos des parents de ces jeunes délinquants. Voilà la réalité.

Alors, on aura beau construire des prisons, la situation ne changera pas, mais deviendra au contraire de plus en plus difficile et invivable, tant que les travailleurs ne se donneront pas les moyens de mettre fin à ce système injuste.

Le mirage d'une Catalogne indépendante

Le dimanche 27 septembre, lors des élections à la «Generalitat» (le gouvernement régional de la Catalogne), une coalition indépendantiste a gagné une majorité de 72 sièges sur 135. Mais derrière le discours nationaliste catalan se cache la rapacité d'une bourgeoisie affairiste et d'une classe politique corrompue.

Comme la plupart des régions d'Espagne, la Catalogne possède une langue locale qui a été réprimée en faveur du castillan (l'espagnol officiel), notamment sous la dictature de Franco. Cela a alimenté un sentiment d'oppression nationale dans la population. Par ailleurs, jusque dans les années 1900, la bourgeoisie bancaire et industrielle espagnole était essentiellement catalane – le reste du pays étant en grande partie sous-développé. C'est cette bourgeoisie catalane qui a, à partir de 1901, créé de toutes pièces le parti nationaliste catalan (au départ la «Ligue régionaliste»), classé à droite. Son actuel président, Artur Mas, est d'ailleurs issu de deux grandes familles industrielles du textile et de la métallurgie. Avant la dictature de Franco, puis à nouveau à partir de 1978, cette bourgeoisie s'est toujours servie du nationalisme catalan d'une part pour appeler les exploités et les travailleurs à serrer les rangs autour d'elle, d'autre part pour réduire ses taxes et sa participation aux frais de l'État espagnol en faisant pression sur le gouvernement central de

Madrid. Depuis novembre 2014, Artur Mas et ses acolytes ont adopté un ton très offensif «pour l'indépendance». Ils tentent ainsi d'exploiter la colère de la population très durement frappée par l'austérité orchestrée depuis Madrid et surtout de faire oublier la corruption inouïe des fondateurs de leur parti (notamment Jordi Pujol, qui «aime» tellement la Catalogne qu'il a placé des dizaines de millions d'euros de pots-de-vin et de passe-droits en Andorre et au Luxembourg). En réalité, ce pari n'est pas vraiment gagné. Le groupe de Mas perd 12 sièges. Et s'il va pouvoir gouverner avec la majorité absolue, c'est en s'alliant avec un groupe qui se dit d'extrême-gauche. Ce dernier, par «patriotisme», commet la trahison d'apporter ses 10 sièges au parti du patronat catalan. Quant au nombre de voix, les indépendantistes n'en recueillent que 47,8 %. Mais les bourgeois et les politiciens de toutes les régions auront beau jeu d'agiter l'épouvantail de «l'indépendance catalane» pour attiser les rancœurs et diviser davantage la classe ouvrière espagnole. La multiplication des micro-nationalismes ne libérera pas les peuples catalan, basque, breton ou corse. Elle ne fait que les lier plus étroitement à la bourgeoisie de leur région, elle les maintient évidemment sous le joug de la grande bourgeoisie internationale et les sépare de leurs frères de classe partout en Europe, qui sont les seuls à pouvoir s'opposer avec eux à l'exploitation.

SYRIE

Entre la peste, le choléra et la gangrène !



Après les bombardements français sur la Syrie, c'est la Russie qui est entrée en action et qui a bombardé des positions de Daech. Elle a aussi fait des victimes parmi les populations civiles. Mais les grandes puissances occidentales, elles aussi, commettent tous les jours ces soi-disant bavures. Après les déclarations de Poutine qui considère que l'ennemi à abattre est Daech et non pas Bachar-al-Assad, Hollande et Obama ont montré leur désaccord et déclaré que s'il faut combattre Daech, le dirigeant syrien doit laisser le pouvoir. La plupart des réfugiés, faute de moyens, ne peuvent gagner l'Europe et sont parqués dans des camps dans les pays limitrophes où les conditions humanitaires sont catastro-

phiques. Ces populations, en Syrie subissent à la fois les bombardements de Bachar-al Assad, de Daech et des grandes puissances. Les puissances occidentales, les États-Unis et la Russie ont décidé l'intervention militaire pour, selon eux, venir à bout des terroristes. Mais la guerre n'a rien réglé ni en Irak ni en Afghanistan. Dans ces pays elle a renforcé les groupes d'oppositions terroristes et semé le chaos. Les États impérialistes se trouvent dans une véritable impasse causée par leur propre politique depuis des décennies dans cette région du monde. Leurs intérêts véritables sont le pétrole et la vente d'armes. Et toutes les larmes de crocodile qu'ils versent sur le sort des populations ne sont qu'une parade hypocrite pour justifier l'intervention militaire.

17 octobre 1961 : massacre de manifestants Algériens à Paris



Des manifestants

Dans le domaine des actes de violence barbares, les forces de répression de la France n'ont pas été en reste au cours de son histoire coloniale. C'est ce que vient rappeler le sinistre anniversaire de la manifestation des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris.

La guerre pour l'indépendance de l'Algérie avait commencé sept ans auparavant. Elle devait prendre fin 8 mois plus tard. Durant l'été 61, des négociations avaient débuté entre les deux camps mais à l'automne, elles étaient au point mort. Un couvre-feu touchant la population algérienne vivant en France avait été décrété par la Préfecture de Paris, dirigée par le

sinistre Maurice Papon, sous la Présidence de De Gaulle. Tout Algérien qui sortait après l'heure limite pouvait être arrêté, frappé, voire assassiné. Pour ceux qui travaillaient de nuit ou très tôt sur des chantiers, c'était une situation intenable. Dans les jours qui ont précédé la manifestation, plusieurs corps d'Algériens déjà furent rendus par les eaux de la Seine. Le 17 octobre, la fédération de France du FLN (Front de Libération nationale) algérien avait appelé tous les Algériens, femmes, hommes, enfants, à participer à une manifestation pacifique pour protester contre le couvre-feu. Elle réunit entre 20 000 et 40 000 personnes. Ces manifestants sortirent des bidonvilles où ils vivaient pour venir protester dignement dans leurs habits du dimanche, sans armes. Ils furent assaillis par les forces de répression, policiers municipaux, gendarmes et CRS.

Au lendemain du massacre, la préfecture dénombra officiellement 3 victimes. En réalité, 200 personnes environ perdirent la vie. La plupart disparurent et des corps furent retrouvés flottant dans la Seine les jours suivants. Les familles cachèrent leurs morts et leurs blessés par peur des représailles. Il y eut quelque 2 000 blessés et 1 153 personnes furent arrêtées et internées dans des camps provisoires, où beaucoup furent tabassées. Les persécutions se poursuivirent durant au moins 4 jours, comme en témoignent les victimes emmenées dans les hôpitaux. Maurice Papon fut condamné en 1998 pour complicité de crime contre l'humanité. Non pas pour la répression de cette manifestation, mais pour le rôle qu'il joua en tant que secrétaire général de la Gironde de 1942 à 1944 dans la déportation de centaines de Juifs vers les camps d'extermination. Il fallut attendre 2012 pour que le massacre du 17 octobre 61 soit timidement reconnu de façon officielle. Il a fallu attendre 50 ans pour que cette barbarie sorte de l'ombre.

Nadine Morano membre d'une race très spéciale

Nadine Morano, du parti Les Républicains, ex ministre de Sarkozy a déclaré : «la France est un pays de race blanche». Si tant est que la race existe, et la science a depuis longtemps

démonstré le contraire, Morano est en retard au moins d'un siècle. Par contre, la race des Morano, elle, existe bel et bien, hélas. C'est celle qui veut rivaliser de crétinerie et de

bêtise avec l'extrême droite raciste des Le Pen pour récupérer les voix de ces derniers. Mais c'est bien cette race là qu'il faudra éliminer de France et d'ailleurs.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre précédente parution n°1140 du 26 septembre 2015. Dans l'article : Élections à Trinidad, situé en page 4 -2è colonne, il fallait lire : la population de Trinidad est de 1.3 millions d'habitants et non 3.5 millions comme nous l'avons écrit. Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette erreur.

Mayotte

La lutte a payé

Les travailleurs d'Orange de Mayotte (Comores) étaient en grève depuis le 21 juillet, pour obtenir la prime de vie chère qu'ils ne touchaient pas alors que leur île fait partie des territoires qui y ont droit. Depuis 2011, ils réclamaient

cette prime, indispensable vu le contexte et les prix locaux. Après sept semaines de grève, Orange a dû céder et va leur verser une prime de 60 € mensuels avec effet rétroactif depuis mars 2011.

Guadeloupe

Écho des hôpitaux

CHU : UN NOUVEAU DG
Qui est-il ? Il a été pendant 4 ans, responsable du contrôle et de l'expertise du CHU. Est-ce à dire que les 58 millions d'euros de déficit sont aussi de son fait ? En tout cas, pas question que la mauvaise gestion du CHU, ce soit le personnel qui la paye !

CHU : PRÉPARONS L'ACCUEIL
Dans sa première lettre au personnel, le nouveau DG annonce sa venue dans les services avant la fin de l'année. Préparons-nous à faire entendre nos difficultés en matière d'effectifs, de matériel, de cadence, de harcèlements, de burn out ... Bref à faire entendre notre refus d'un Plan de Retour à l'Équilibre sur notre dos !

CHU : LA PSYCHIATRIE EN DÉROUTE
Le transfert administratif de la psychiatrie CHU vers Montéran doit s'effectuer à la fin de l'année. Des réunions ont eu lieu entre l'ARS et les responsables du CHU à ce sujet, mais le personnel est resté hors-jeu. Avec quelles conséquences pour le personnel ce fera ce transfert ? Cela restant dans le flou, les agents ont décidé de se préoccuper de leur avenir. Ils ont tenu réunion avec les syndicats le 22 septembre. Et à la suite, ils ont obtenu une rencontre avec la direction du CHU. C'est déjà un premier pas pour éclaircir leur situation.